

LES SOCIALISTES DES HAUTS-DE-SEINE SE MOBILISENT JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON-BORNE

Minoritaire dans le pays, minoritaire à l'Assemblée, le Gouvernement a décidé de passer en force sur les retraites, en utilisant l'article 49.3 de la Constitution.

Ce texte n'a aucune légitimité populaire. Ce texte n'a aucune légitimité parlementaire. 9 actifs sur 10 s'y opposent. Le rejet est massif.

Dans l'histoire de notre pays, jamais aucune réforme des retraites n'avait été adoptée avec un 49.3 après avoir fait déjà le choix de contraindre les débats dans le temps, et pratiqué à outrance le vote bloqué. Si la procédure est constitutionnelle, elle est totalement inadaptée à un texte de cette nature qui engage le pacte social noué entre les Français. Pour ces raisons les socialistes des Hauts-de-Seine appellent les Français à se joindre à toutes les mobilisations sociales organisées par l'intersyndicale dans le département. C'est tous ensemble que nous construirons un rapport de force de nature à faire plier le gouvernement.

Face à ce coup de force inacceptable du Gouvernement, les socialistes engagent avec leurs partenaires trois démarches que leur autorise la constitution : une motion de censure, un recours au Conseil constitutionnel, et un référendum d'initiative partagée (RIP).

- Les députés socialistes voteront cet après-midi la motion de censure transpartisane, déposée ce jour à l'Assemblée nationale par 5 groupes d'opposition (PS, EELV, LFI, PCF, LIOT).
- Les militants et élus socialistes feront ensuite campagne pour le référendum d'initiative partagée (RIP) déposé ce vendredi matin sur le bureau de la Présidence de l'Assemblée nationale. Sous réserve de sa validation par le Conseil constitutionnel, ce RIP, qui durera 9 mois, permettra au peuple français de s'exprimer directement et de forcer le Gouvernement à retirer sa réforme des retraites.

Les socialistes des Hauts-de-Seine se mobiliseront jusqu'au retrait de la réforme Macron-Borne.